

# Journal de Commerce de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1878.

52me Année

**BUFOUX & LESTY,**  
Propriétaires-Éditeurs.  
NOUVELLE-ORLEANS,  
DIMANCHE, 26 NOVEMBRE 1878.

## Le voyage du gouverneur Nicholls.

Quand le parti qui occupe maintenant le pouvoir en Louisiane, eut réorganisé il y a quelques années, sous le titre de parti démocratique-conservateur, il s'agit par l'initiative de ce dernier non d'un simple titre, qui n'aurait été qu'un nom d'ordre, mais d'un parti distinct, aux principes et aux traditions de la démocratie américaine.

Le parti qui se désignait sous ce nom, n'était autre que le parti républicain, tel qu'il existait en 1850, et qui avait été réorganisé en 1854, sous le nom de parti démocratique-conservateur. Ce parti avait pour chef le gouverneur Nicholls, et pour organe le Journal de Commerce.

Le parti qui se désignait sous ce nom, n'était autre que le parti républicain, tel qu'il existait en 1850, et qui avait été réorganisé en 1854, sous le nom de parti démocratique-conservateur. Ce parti avait pour chef le gouverneur Nicholls, et pour organe le Journal de Commerce.

Le parti qui se désignait sous ce nom, n'était autre que le parti républicain, tel qu'il existait en 1850, et qui avait été réorganisé en 1854, sous le nom de parti démocratique-conservateur. Ce parti avait pour chef le gouverneur Nicholls, et pour organe le Journal de Commerce.

Le parti qui se désignait sous ce nom, n'était autre que le parti républicain, tel qu'il existait en 1850, et qui avait été réorganisé en 1854, sous le nom de parti démocratique-conservateur. Ce parti avait pour chef le gouverneur Nicholls, et pour organe le Journal de Commerce.

Le parti qui se désignait sous ce nom, n'était autre que le parti républicain, tel qu'il existait en 1850, et qui avait été réorganisé en 1854, sous le nom de parti démocratique-conservateur. Ce parti avait pour chef le gouverneur Nicholls, et pour organe le Journal de Commerce.

Le parti qui se désignait sous ce nom, n'était autre que le parti républicain, tel qu'il existait en 1850, et qui avait été réorganisé en 1854, sous le nom de parti démocratique-conservateur. Ce parti avait pour chef le gouverneur Nicholls, et pour organe le Journal de Commerce.

## L'invalidation de Paul de Cassagnac.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.  
Séance du 7 novembre 1878.

M. Paul de Cassagnac monte à la tribune. — Vous ne pouvez pas abuser de la bienveillance de la Chambre. Je ne puis pas vous dire que je ne sois pas un homme politique, mais je puis vous dire que je ne suis pas un homme de loi.

M. Paul de Cassagnac. — Je ne puis pas vous dire que je ne sois pas un homme politique, mais je puis vous dire que je ne suis pas un homme de loi.

M. Paul de Cassagnac. — Je ne puis pas vous dire que je ne sois pas un homme politique, mais je puis vous dire que je ne suis pas un homme de loi.

M. Paul de Cassagnac. — Je ne puis pas vous dire que je ne sois pas un homme politique, mais je puis vous dire que je ne suis pas un homme de loi.

M. Paul de Cassagnac. — Je ne puis pas vous dire que je ne sois pas un homme politique, mais je puis vous dire que je ne suis pas un homme de loi.

M. Paul de Cassagnac. — Je ne puis pas vous dire que je ne sois pas un homme politique, mais je puis vous dire que je ne suis pas un homme de loi.

M. Paul de Cassagnac. — Je ne puis pas vous dire que je ne sois pas un homme politique, mais je puis vous dire que je ne suis pas un homme de loi.

## Chronique de la ville.

Le 26 novembre 1878. — Hier, à 10 heures, un incendie s'est déclaré dans la rue de Chartres, au n° 123. Le feu a été éteint à 11 heures.

Le 26 novembre 1878. — Hier, à 10 heures, un incendie s'est déclaré dans la rue de Chartres, au n° 123. Le feu a été éteint à 11 heures.

Le 26 novembre 1878. — Hier, à 10 heures, un incendie s'est déclaré dans la rue de Chartres, au n° 123. Le feu a été éteint à 11 heures.

Le 26 novembre 1878. — Hier, à 10 heures, un incendie s'est déclaré dans la rue de Chartres, au n° 123. Le feu a été éteint à 11 heures.

Le 26 novembre 1878. — Hier, à 10 heures, un incendie s'est déclaré dans la rue de Chartres, au n° 123. Le feu a été éteint à 11 heures.

Le 26 novembre 1878. — Hier, à 10 heures, un incendie s'est déclaré dans la rue de Chartres, au n° 123. Le feu a été éteint à 11 heures.

Le 26 novembre 1878. — Hier, à 10 heures, un incendie s'est déclaré dans la rue de Chartres, au n° 123. Le feu a été éteint à 11 heures.

## Exposition universelle.

Exposition universelle. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

Exposition universelle. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

Exposition universelle. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

Exposition universelle. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

Exposition universelle. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

Exposition universelle. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

Exposition universelle. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

## MAISON DE CONFECTION.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

## MAISON STE-ANNE.

MAISON STE-ANNE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON STE-ANNE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON STE-ANNE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON STE-ANNE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON STE-ANNE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON STE-ANNE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON STE-ANNE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

## EXPOSITION UNIVERSELLE.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Le jury a décidé que les médailles d'or seront décernées aux auteurs des œuvres les plus remarquables.

## MAISON DE CONFECTION.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

## MAISON DE CONFECTION.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

MAISON DE CONFECTION. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

## DEBALLAGE.

DEBALLAGE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

DEBALLAGE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

DEBALLAGE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

DEBALLAGE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

DEBALLAGE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

DEBALLAGE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.

DEBALLAGE. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert une maison de confection.